



*Association déclarée le 17 janvier 1997
et publiée au Journal Officiel le 19 février 1997*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2007

*Association Nationale des Gens du Voyage Catholiques
52 rue Charles Michels 93200 Saint-Denis
☎ 01 42 43 50 21 ☎ 01 42 43 50 09
Courriel : angvc@free.fr*

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

L'ANGVC s'affirme comme un interlocuteur incontournable pour la défense des Voyageurs et de leurs familles ...

2007, année des dix ans de l'association. L'ANGVC les a fêtés sans ostentation mais avec le sens de ses responsabilités envers les voyageurs et ses partenaires.

Elle fût également une année électorale. L'association s'est mobilisée de façon importante pour informer ses adhérents, mais également pour contribuer à une dynamique d'inscription des voyageurs et de leurs jeunes sur les listes électorales.

Qui dit élection nationale dit souvent année d'immobilisme, justifiée par ce qu'il est convenu d'appeler la "réserve républicaine". Ce qui veut dire qu'aucune administration, en période électorale et plusieurs mois avant l'élection ainsi qu'après l'arrivée des nouvelles équipes, n'engage l'action ministérielle qui sera conduite par les nouveaux ministres nommés.

Selon cette logique, la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage ne s'est réunie qu'une seule fois le 16 octobre, soit après une interruption de 10 mois, afin d'y entendre la "feuille de route" de Madame Boutin.

Cependant, juste avant ce "statu quo" des moyens de l'action publique, les députés avaient définitivement adopté en mars la loi de prévention de la délinquance et les dispositions sur la domiciliation des personnes sans domicile stable qui étaient intégrées au projet de loi sur le logement opposable. Autant de mesures qui ont donné lieu à des décrets d'application publiés dès la mise en place du nouveau gouvernement.

Dans cette inertie ambiante, la condamnation du préfet d'Indre-et-Loire pour ses propos diffamatoires sur les gens du voyage a fait l'effet d'un sursaut salutaire quant au rejet des comportements que notre société semble disposée à accepter. Malheureusement, de nouveaux propos infamants ont été écrits ou prononcés par d'autres. Il nous faudra batailler encore longtemps ! Que ce soit contre ceux de M. Estrosi à Gien (45) pendant la campagne pour les élections présidentielles ou contre ceux publiés par certains journaux en région.

Malgré les obstacles, les voyageurs revendiquent toujours avec pertinence l'égalité d'accès aux droits. C'est la raison d'être du guide pratique édité par l'ANGVC en fin d'année. De même, alors que l'agenda politique conduit à nouveau les citoyens aux urnes pour les élections municipales en 2008 - une élection dont les enjeux sont particulièrement déterminants pour l'avenir des gens du voyage - l'association y perçoit une occasion à saisir pour s'informer et juger les actes d'une équipe municipale en invitant les voyageurs à interroger les candidats qui se présentent à leur suffrage.

Puisqu'il est beaucoup question de rupture dans le discours de nos dirigeants, il serait souhaitable qu'une telle dynamique s'applique dès 2008 aux questions touchant la vie des voyageurs. Il s'agirait alors de rompre avec une logique d'exclusion et de discrimination au profit d'une démarche de rassemblement et de responsabilité citoyenne.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'ANGVC est une association gérée par un Conseil d'administration qui a réélu le 22 mai 2007 **Alice JANUEL**, dite "Georgette", comme Présidente.

Depuis sa désignation, la première fois en 2005, Alice JANUEL s'est pleinement investie dans son rôle de représentante de l'association et des Voyageurs dans toutes les instances qui le nécessitent. Son pragmatisme et sa vigilance l'amènent à suivre l'évolution des affaires internes, mais aussi à soumettre de nouvelles idées et à prendre l'avis des membres du Bureau.

L'Assemblée Générale - Le Conseil d'Administration - Le Bureau

Notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 Mai 2006 aux Saintes-Maries-de-la-Mer a accueilli Yvette AJAJ, responsable du Département Migrations-Etrangers et Gens du Voyage du Secours Catholique.

Cette assemblée a été marquée par des échanges, parfois vifs mais toujours utiles, tant sur l'utilité de l'association que sur certains points des actions décrites dans le rapport moral, le rapport d'activité ou le rapport financier.

Les membres du Bureau de l'ANGVC, en complément des contacts permanents entretenus par la Présidente, se sont réunis pour suivre la vie de l'association le :

- ▶ 28 février à Saint-Denis (93)
- ▶ 25 juillet à Sorgues (84)

Et le Conseil d'Administration a été convoqué pour délibérer le :

- ▶ 21 mai aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13)
- ▶ 22 mai aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13)
- ▶ 10 novembre à Saint-Denis (93)

Ces instances, Bureau et Conseil d'Administration, soutiennent et favorisent l'engagement des participants dans la vie de l'association. Ainsi, lors du dernier Conseil d'administration, l'association a adopté une stratégie pour favoriser la reconnaissance de l'habitat caravane et sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.

En 2007, la Présidente a reçu la démission du Conseil d'administration de Guy LANQUETIN, et d'André BASTIEN. Alain DEMESTRE, n'ayant pas fait connaître ses intentions avant la réunion, n'a pas reçu l'aval de l'Assemblée Générale qui s'est abstenue, à l'unanimité, pour être maintenu dans ses fonctions d'administrateur.

Le Conseil d'administration a accueilli trois nouveaux membres élus par l'Assemblée Générale aux Saintes-Maries-de-la-Mer : Désiré GLONIN, François REMETTER et Henri PIERRE. Il a également reconduit Christophe SAUVE comme Vice-président de l'association.

Les adhésions

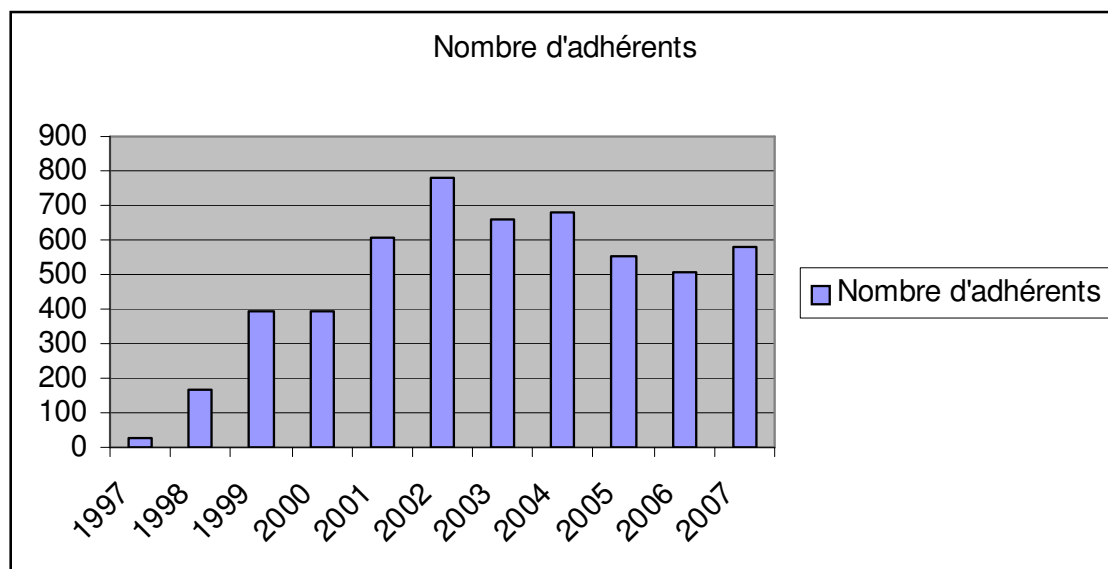
Le nombre des adhésions a inversé la tendance à la baisse observée depuis deux ans : 587 contre 506 en 2006, soit une hausse de 16%. On peut penser, pour expliquer cette progression, que le travail effectué par l'ANGVC, en particulier à l'occasion de la campagne électorale, et la

relance par un mailing exceptionnel d'anciens adhérents, ont porté leurs fruits auprès des voyageurs.

Fin 2007, l'ANGVC a inséré dans son bulletin interne un coupon de relance d'adhésion auprès des adhérents.

Remarque : malgré plusieurs demandes de restitution formulées directement auprès des personnes qui les avaient en leur possession, un certain nombre de carnets d'adhésion (soit 100 cartes potentielles) n'ont pu être enregistrés. Si des adhérents ont cotisé auprès de ces personnes, ils n'ont pu être pris en compte au titre de l'année 2007 et risquent d'être déçus par l'ANGVC.

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'adhésions	27	168	392	395	609	779	657	683	556	506	587



Le montant de la cotisation annuelle reste de 7 euros en 2007.

A la demande de l'Association départementale des Gens du Voyage Catholiques de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, le Conseil d'administration du 21 mai 2007 a décidé que les cartes des adhérents feraient l'objet en 2008 d'une restitution à ces associations de 3,50 euros par adhérent sur présentation d'une liste récapitulative détaillée.

Le Délégué général

Il coordonne la communication entre le siège social, le Conseil d'Administration, le Bureau et les Voyageurs pour que les résolutions adoptées par les instances de l'association aboutissent.

Sa fonction au sein de l'ANGVC le place dans une situation privilégiée avec la Présidente, Alice JANUEL, et le Vice-président, Christophe SAUVE, qu'il informe de façon régulière de tout ce qui touche la vie associative et des questions d'actualité qui concernent son objet.

Il est également mandaté par une délégation de pouvoir de la Présidente et il est codétenteur de la signature bancaire par décision de l'Assemblée Générale. Son travail concerne le secrétariat général de l'association, les relations avec les fournisseurs et les achats courants, les demandes de financement et les prévisions budgétaires, les obligations administratives de l'organisation, l'enregistrement des adhésions, mais aussi le suivi des relations avec les partenaires ministériels et associatifs sur les dossiers de demandes de subventions. Sa position l'amène également à opérer une fonction de veille d'actualités sociales et juridiques qu'il diffuse sur le réseau de correspondants de l'association. Enfin, il effectue le travail de saisie des écritures comptables et permet au cabinet REGVAL d'établir et de contrôler les comptes de l'ANGVC.

Sa présence permanente au siège l'amène également à traiter les requêtes et à informer les familles de Voyageurs en difficulté. En cas de besoin, il intervient immédiatement auprès des autorités compétentes. Si l'affaire nécessite une analyse et un suivi juridique plus conséquent, il transmet une fiche d'information à l'assistant juridique de l'association.

Pour la réalisation du guide pratique des gens du voyage, le Délégué général a engagé et supervisé pendant trois mois le travail d'une stagiaire, Mantene DIALLO, qui a contribué de façon significative au recueil d'informations. Il a effectué le travail de recherche et de synthèse des informations pour la création des fiches et a assuré la communication à un panel de quatre délégués de l'association pour la relecture des fiches. Il a effectué le secrétariat de rédaction, aidé par une bénévole, et la transmission des documents et du cahier des charges à la maquettiste. Enfin, il a engagé en contrat à durée déterminée les services d'une maquettiste PAO, Vanessa DELATTRE, pour la mise en page du guide dont il a assuré, avec l'appui d'une bénévole, les différentes relectures successives et la relation avec l'imprimeur.

Sa fonction l'amène par ailleurs, sous le contrôle de la Présidente, à intervenir auprès des élus ou de toute institution dans les affaires touchant les Gens du Voyage. Cela s'est particulièrement vérifié à l'occasion de l'adoption du texte de loi par le Parlement relatif à la prévention de la délinquance, puis en juillet dans le cadre de l'audition par la Haute Autorité contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE).

Marc BEZIAT a fourni un travail permanent de communication d'informations, touchant aussi bien la vie associative que les problèmes des voyageurs, tant vers la Présidente et les membres du Conseil d'administration que vers les familles qui le sollicitaient et les partenaires de l'ANGVC.

Dans le cadre de la restitution d'une enquête internationale sur l'accès aux droits sociaux des Voyageurs menée en 2006 par le Centre Européen pour le Droit des Roms (ERRC) - association basée à Budapest qui milite au sein des instances européennes - et de Numeña - institut portugais de recherche en sciences sociales - Marc BEZIAT a été invité aux côtés d'Alice JANUEL, la Présidente, à une conférence internationale à Lisbonne.

Le Délégué Général participe également aux réunions de travail de collectifs locaux dans lesquels l'ANGVC est engagée et suit l'évolution de leurs actions de terrain en Seine-et-Marne, dans le Val d'Oise et dans les Yvelines.

Enfin, il assume la rédaction et la mise en page des bulletins de liaison trimestriels de l'association. L'expédition des bulletins est assurée par une bénévole.

L'Assistant Juridique

L'année 2007 s'est achevée avec l'annonce du décès de l'assistant juridique de l'association, Frédéric ARDANT.

Cette année, l'association a ouvert et/ou suit encore actuellement **154** dossiers. Cela représente 310 interventions ou suivis de dossiers opérés par l'ANGVC, sans tenir compte du nombre d'interventions téléphoniques de l'assistant juridique opérées en dehors des jours de permanence.

En raison de problèmes de santé, Frédéric ARDANT a été absent plusieurs semaines en 2007. Le Délégué général a pallié ces absences, au mieux de ses possibilités, en assumant son remplacement et en renseignant les familles. Concernant le suivi de certains dossiers, en particulier ceux relatifs à l'urbanisme et à l'habitat, l'aide bénévole d'Henri PIERRE, administrateur de l'association, a été déterminante et efficace.

L'activité de l'association reflète cette année encore les difficultés quotidiennes et, dans certains cas encore trop fréquents, les situations familiales précaires, indécentes et injustes que vivent les Gens du Voyage et auxquelles l'association tente d'apporter des solutions équitables.

Les problèmes concernent toujours :

- les entraves en matière d'urbanisme ou d'habitat, pour ceux qui deviennent ou sont déjà propriétaires d'un terrain,
- le stationnement des familles avec leurs caravanes,
- les démarches dans leur vie quotidienne pour faire valoir et respecter leurs droits.

Urbanisme et habitat

Plus de 54% des affaires suivies par l'association concernent un problème d'habitat ou d'urbanisme. Les propriétaires, en raison des règlements d'urbanisme dont ils ne connaissent pas forcément les détails, se voient refuser le droit d'implanter leurs caravanes (qui constituent pourtant leur habitat) ou d'obtenir le raccordement aux réseaux publics d'eau potable, d'électricité et d'assainissement des eaux usées. Les familles se trouvent alors entraînées vers des procédures de justice qu'il est souvent difficile de gagner.

Chaque fois où l'affaire n'a pas encore été engagée vers une procédure de contentieux, l'ANGVC tente d'obtenir des autorités une tolérance ou une reconnaissance de situation vis-à-vis des règlements d'urbanisme (demande de stationnement, déclaration de travaux ...).

Le 1^{er} octobre sont entrées en vigueur les nouvelles dispositions relatives aux autorisations et déclarations en matière d'urbanisme. Elles clarifient les démarches et responsabilisent de surcroît les communes. L'association a largement sensibilisé les adhérents sur ces questions dans son bulletin interne et par plusieurs formations décentralisées en région.

Le stationnement

Une affaire sur cinq, traitée par l'ANGVC, concerne un problème de stationnement. L'année 2007 a vu encore trop de cas où des familles de voyageurs, arrivant sur le territoire d'une commune, ne peuvent y stationner faute de terrains ou de places disponibles sur les terrains existants. Ces familles se trouvent alors contraintes de s'installer sans autorisation ou accord de leur propriétaire sur des terrains publics ou privés. Ces situations déclenchent systématiquement l'intervention des autorités locales qui les poursuivent en justice ou bien encore celle des forces de police afin d'obtenir leur expulsion, sans prendre en compte le fait qu'il n'existe aucune alternative pour ces familles.

Pour pallier l'absence de l'assistant juridique, le Délégué général a été amené soit à renseigner et conseiller les familles sur la nature des procédures en cours afin de tempérer "le zèle" des

forces de police qui cherchaient à les expulser, soit à proposer les services de l'association dans une médiation avec les autorités afin de trouver une solution alternative aux familles.

Ces expériences l'ont conduit à proposer, pour faire face à la complexité des procédures de police, de travailler en 2008, en collaboration avec une avocate, sur un projet de mémento des procédures de police.

Un travail de réseau

L'association établit un contact avec les municipalités, les services préfectoraux, les directions départementales en vue d'obtenir une conciliation ou de se positionner comme une instance de médiation dans la situation pour laquelle elle a été saisie.

Pour optimiser l'appui juridique aux familles, l'échange et la concertation avec les associations locales de défense des voyageurs s'avèrent irremplaçables.

Problèmes	Stationnement	Circulation	Accès EDF / Eau / Sanitaires	Permis de construire, autorisation de travaux	Assurances	Divers
Suivi						
Interventions (attente de pièces, procédures actives)	26	/	26	40	5	21
Situations réglées (jugement, accord, médiation)	4	1	1	3	/	1
Cas abandonnés (pas de nouvelles, procédure arrêtée)	2	/	4	10	/	10
TOTAL	32	1	31	53	5	32
Nombre d'interventions ou de suivis opérés	56	3	51	133	10	57

Ce tableau fait apparaître que les interventions de l'ANGVC ont été sensiblement plus nombreuses sur les questions relatives à l'habitat et à l'urbanisme (84) que sur les difficultés de stationnement (32) des familles.

Les questions diverses touchent toutes les autres difficultés que rencontrent les familles en matière de scolarisation des enfants, d'état civil, de réclamations sur les conditions de séjour ou de tarifs sur les aires...

Le bénévolat

Sans l'engagement volontaire des Voyageurs et des bénévoles sur le terrain, l'association ne pourrait mettre en actes la solidarité.

En 2007, le siège social de l'ANGVC a été renforcé par la contribution de cinq bénévoles pour divers travaux tels que l'envoi du bulletin de liaison, l'envoi des réponses des candidats à l'élection présidentielle, l'expédition des guides, la recherche d'informations, l'administration générale, le secrétariat ou l'expertise juridique.

Anne-Marie AUGER ancienne Référente et administratrice de l'association, a continué d'être aux côtés des Voyageurs dans son département et a activement contribué à la préparation du colloque organisé à l'occasion du 10ème anniversaire de l'association ainsi qu'à la relecture des nombreux textes du bulletin et du guide pratique. Appelée vers une nouvelle mission, l'association ne pourra probablement plus compter sur sa disponibilité en 2008.

En région, des bénévoles viennent rejoindre les rangs des associations de solidarité avec les voyageurs tandis que ces derniers continuent de s'investir dans des associations locales.

LA VIE DE L'ASSOCIATION DANS LES REGIONS

De nombreux adhérents sont mobilisés dans des associations à vocation locale ou régionale pour la défense et le soutien des Gens du Voyage.

Ils ont grandement contribué durant l'année 2007 à sensibiliser les Voyageurs à exprimer leur vote lors des échéances électorales présidentielles et législatives.

Association Départementale des Gens du Voyage Catholiques (ADGVC 44)

L'année 2007 a été prolifique dans la contribution au dialogue entre les familles du Voyage et les institutions locales ou départementales.

En janvier, elle a accueilli le Délégué Général de l'ANGVC pour une évaluation générale de son fonctionnement et un échange sur ses pratiques.

L'ADGVC 44 a poursuivi son engagement auprès des familles :

- dans le suivi des dossiers de logement, notamment sur des terrains familiaux aménagés
- dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation,
- dans le dépistage des situations de précarité
- dans l'appui à la scolarisation des enfants.
- dans le travail de partenariat et de réseau avec d'autres organisations

Sous la houlette de son président, Laurent ADAM, l'association participe activement à l'engagement citoyen de ses membres dans les instances départementales qui traitent des questions des Gens du Voyage, mais aussi dans des réunions publiques ayant pour thème la discrimination, la solidarité ou l'urbanisme.

L'ADGVC 44 a continué à sensibiliser les pouvoirs publics sur les difficultés des familles afin de trouver des solutions équitables.

Pour évoluer, elle a su s'appuyer sur des partenariats locaux complémentaires avec les associations "Une famille un toit", la Fondation Abbé Pierre, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP ou la FNASAT à laquelle elle a adhéré. Elle s'est alliée les services efficaces d'un cabinet d'avocats.

Association Départementale des Gens du Voyage Catholiques (ADGVC 49)

Cette association qui se développe autour de son président Martial BRILLANT et de Michel ROBICHON intervient auprès des familles par un accompagnement individualisé, par une

implication au sein des instances institutionnelles et par des rencontres avec d'autres associations.

Le Délégué Général a participé en novembre à une rencontre avec plusieurs membres de l'association afin de les appuyer et renforcer leurs capacités.

Dans les autres départements

Administrateurs ou simples adhérents de l'ANGVC, nombreux sont ceux qui se mobilisent au sein d'associations de soutien aux Voyageurs comme :

- Rencontres Tsiganes à Marseille (13)
- l'Association des Gens du Voyage en Haute-Savoie (74)
- l'APGVA en Auvergne (63)
- l'ARTAG dans le Rhône (69)

A **Marseille** et dans les départements limitrophes, Alain FOUREST coordonne les actions de Rencontres Tsiganes. Respectueuse de l'égalité des droits pour tous, l'association affiche fermement ses positions dans la défense des intérêts des familles. Elle reçoit le soutien de nombreux Voyageurs, dont plusieurs membres du Conseil d'administration de l'ANGVC. Notre association sollicite Alain FOUREST pour toute affaire se déroulant en région PACA..

En **Haute-Savoie**, Henri TARRAL assume la délégation de membre au sein de la Commission départementale consultative des Gens du Voyage. Dans la région d'Annecy, il soutient et conseille les familles de Voyageurs en difficulté et travaille également en collaboration avec d'autres associations pour leur accompagnement social. Avec l'association "Gens du Voyage en Haute-Savoie", il soutient la scolarisation d'une quinzaine d'enfants. Enfin, il assume chaque semaine une distribution d'aide alimentaire aux familles les plus nécessiteuses.

En **Auvergne**, Jacques BONNANT-MICHEL, le Secrétaire de l'ANGVC, travaille en relation étroite avec l'APGVA 63. Son action et sa disponibilité, à travers le réseau de l'Aumônerie des Gens du Voyage, sont précieuses et indispensables aux familles. Tout comme est pertinente son analyse et utiles ses apports à l'ANGVC.

Dans l'**Hérault**, Alice JANUEL, la Présidente de l'association, participe assidûment aux travaux de la Commission départementale des Gens du Voyage du département. Elle a participé, à la demande du Comité pour la Santé des Migrants (CESAM), à la formation d'élus, de fonctionnaires territoriaux, de magistrats et de policiers pour une meilleure connaissance des Gens du Voyage. Elle a également apporté sa contribution au projet de réalisation d'une aire à Clermont-l'Hérault. Elle soutient activement les familles qui, même dans **le Gard**, la sollicitent.

Elle est aussi membre de la Commission départementale des Gens du Voyage du **Vaucluse**.

ANGVC - antenne 77

Le comité de pilotage de l'antenne, auquel le Délégué général de l'ANGVC participe, se réunit tous les mois pour faire le point de la situation des familles suivies et des initiatives engagées.

La situation particulière des Voyageurs en Seine-et-Marne, où vivent de nombreuses familles, a également amené le collectif à se mobiliser sur la question des terrains familiaux, en particulier au sein de la Commission départementale consultative des Gens du Voyage.

L'antenne 77 a organisé une session de formation d'une quinzaine de voyageurs sur les questions d'urbanisme et d'habitat. Ses bénévoles ont également mené des enquêtes de terrain dans certaines communes pour évaluer leurs documents d'urbanisme.

Le Collectif d'associations du Val d'Oise

Créé pour soutenir et aider à résoudre la situation des familles de Voyageurs en difficulté, et ce depuis plusieurs années, le Collectif 95 regroupe : l'ANGVC, l'Association pour l'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET 95), ATD Quart-Monde 95, l'Aumônerie Diocésaine des Gens du Voyage, le Comité contre la Faim et pour le Développement (CCFD 95), la Ligue des Droits de l'Homme-Fédération du Val d'Oise (LDH 95) auxquels s'est également joint le Secours Catholique.

Il entend être une force de propositions et de soutien aux Voyageurs face aux autorités dans le département. Toutefois, l'indifférence affichée de certains interlocuteurs institutionnels prive le Collectif d'opportunités pour déployer pleinement son expertise.

Il suit en particulier la situation des familles d'Herblay qui, en 2005, avaient été condamnées à sortir des terrains qu'elles occupaient.

Le réseau associatif dans les Yvelines

Autour du Secours Catholique et de l'Aumônier du département, un groupe de bénévoles, investis auprès de familles de voyageurs dans leurs communes, a décidé de s'organiser à l'échelle du département et de mutualiser les expériences. Ce groupe a demandé l'appui de l'ANGVC sur certaines affaires qu'il suit. Le Délégué Général participe aux réunions de travail.

L'un des membres de ce groupe est également actif au sein d'un collectif associatif existant dans ce département qui souhaite se structurer et envisage d'intégrer l'Union Régionale des Associations de Voyageurs d'Ile-de-France (URAVIF).

LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Pour défendre les droits des Voyageurs, l'ANGVC se doit d'alerter les autorités de tout abus.

C'est ainsi qu'elle est intervenue auprès de plusieurs communes au sujet des difficultés rencontrées par les familles, leur demandant une intervention efficace et rapide pour trouver une solution aux problèmes soulevés.

L'association a également alerté certaines préfectures, notamment lorsqu'il y avait risque de recours à la force publique pour expulser une famille ou un groupe, ainsi que certains préfets des dysfonctionnements générés par le déficit de places d'accueil.

Pour commémorer les dix ans de l'association, l'ANGVC a organisé **un colloque** à la Bourse du Travail de Saint-Denis le 27 octobre. Pierre LAGRENE, le Président d'honneur, Alice JANUEL, la Présidente, Malik SELEMKOUR de la Ligue des Droits de l'Homme, Christophe ROBERT de la Fondation Abbé Pierre, Sandrine LABORDE de l'Association pour le Développement par l'Initiative Economique et Marc GARONNE de la Direction Générale de l'Action Sociale, sont intervenus pour répondre aux questions des participants venus de la France entière et des partenaires de l'ANGVC.

Par ailleurs, l'ANGVC a participé à l'unique séance de la **Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage**. Deux administrateurs, Alice JANUEL et Christophe SAUVE en sont

membres. Par ailleurs, dans les 15 départements où l'association est présente, les délégués participent le plus souvent aux séances des commissions départementales lorsqu'elles ont effectivement lieu.

Alice JANUEL et Christophe SAUVE ont rencontré au mois de juillet à leur demande un conseiller technique de Mme BOUTIN, **Ministre du Logement et de la Ville**, afin d'évoquer les blocages qui subsistent dans les politiques publiques. L'inertie de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage et le rôle de son président ont également été abordés. L'association a aussi informé les services du Ministère lorsque certaines pratiques lui semblaient relever d'une intervention ministérielle.

Enfin, l'ANGVC a saisi la **Haute Autorité pour la Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité** (HALDE) sur le caractère discriminatoire d'un arrêté municipal à St Laurent de la Prée (17).

Le Délégué Général a également été entendu en juillet par le groupe de travail du Comité consultatif de cette instance sur les difficultés rencontrées par les Gens du Voyage. Un avis au gouvernement a été rendu le 17 décembre qui rejoint plusieurs demandes formulées par l'ANGVC en matière de lutte contre les discriminations.

LA COMMUNICATION INTERNE DE L'ASSOCIATION

Informers les adhérents, les responsables et les partenaires de l'association est une priorité. Ce lien est le reflet de notre dynamisme.

Après le succès, selon les informations recueillies, de la campagne d'incitation en 2006, une **information et une incitation** à s'inscrire sur les listes électorales s'est poursuivie en 2007 dans le bulletin interne en vue des prochaines élections municipales.

L'ANGVC a également communiqué à ses adhérents un **questionnaire d'interpellation** des candidats qui se présentent aux élections communales sur l'ensemble des problèmes de stationnement, d'habitat et d'urbanisme.

Le **bulletin de liaison** de l'association, destiné à tous les adhérents de l'association, est un moyen de communication interne indispensable. Il sert à faire connaître l'action de l'association. En moyenne, quelques 500 bulletins sont expédiés chaque trimestre. Exceptionnellement, le bulletin du mois de mars a été envoyé à 1500 destinataires dans le cadre d'une campagne d'adhésion.

Cette année encore, l'association a développé la communication et informer non seulement ses délégués, mais aussi ses partenaires. Un **travail de vigilance** portant sur les informations touchant les Gens du Voyage et une **veille législative** ont été développés grâce à Internet. L'ANGVC a reçu de nombreux témoignages de reconnaissance et de remerciements sur leur utilité. Afin d'améliorer la communication avec les délégués de l'association, une formation à Internet a été lancée cette année.

COMMUNICATION ET RELATIONS PARTENARIALES

Si le travail de l'ANGVC repose sur l'engagement de ses adhérents, l'association doit également s'appuyer sur le savoir-faire et la compétence d'autres personnes ou d'autres associations. C'est ainsi que certains partenariats ont été engagés depuis plusieurs années.

Le Comité contre la Faim et pour le Développement (CCFD)

Le CCFD soutient l'ANGVC depuis 1998, notamment par une subvention destinée à financer les sessions de formation. Il sollicite les propositions de l'association pour avancer ensemble dans la transformation des mentalités.

En 2007, le CCFD a sollicité plusieurs associations, dont l'ANGVC, afin d'interpeller la France sur la question des Roms et des Gens du Voyage alors qu'elle prendra la présidence de l'Union européenne en juillet 2008. Alice JANUEL, la Présidente, a participé à la réunion de lancement de cette initiative.

Le Secours Catholique

Cet organisme contribue depuis la création de l'association à son financement. Notre contact privilégié est Mme Yvette AJAJ, chargée de mission pour les Gens du Voyage, dont le soutien est indéfectible. Mme AJAJ a participé à l'Assemblée Générale de l'association aux Saintes-Maries-de-la-Mer et au colloque que l'ANGVC a organisé fin octobre à St Denis.

Plusieurs échanges ont eu lieu sur l'interpellation de la présidence française de l'Union européenne.

La Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés (FAP)

Elle développe ses actions dans le domaine de l'Habitat et du Logement des exclus. La FAP appuie et soutient toute initiative visant à améliorer les conditions d'habitat et de stationnement des Gens du Voyage.

Grâce à ce soutien, l'ANGVC a dispensé plusieurs sessions décentralisées de sensibilisation des voyageurs afin de les mobiliser sur ces questions en région.

La Fondation Abbé Pierre a apporté un soutien financier conséquent à la première édition du guide pratique pour les Gens du Voyage édité en 2007.

La Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT - Gens du Voyage)

Elle occupe dans le paysage associatif relatif aux Gens du Voyage un rôle de vigilance et d'observateur bénéfique pour une association comme l'ANGVC.

Certains délégués de l'ANGVC sont également membres d'associations associées au réseau de la FNASAT. Henri PIERRE, l'un de nos administrateurs et consultant de l'association en matière d'urbanisme, est par ailleurs membre de la Commission juridique de la FNASAT.

Des échanges de vues ont eu lieu régulièrement entre Alice JANUEL, la Présidente, et le Président de cette fédération.

LA FORMATION DES VOYAGEURS

La session destinée aux délégués du Conseil d'Administration, s'est tenue les 10 et 11 novembre au Centre Eurosites de St Denis (93) sur les techniques d'information et de communication, notamment Internet..

Quinze personnes l'ont suivie, dont sept membres du Conseil d'administration et cinq jeunes voyageurs. Elle a été animée par Grégoire SEITHER, directeur du Bureau France (IES News Services), traducteur-interprète, auteur d'ouvrages informatiques et militant associatif. L'ANGVC regrette avoir dû enregistrer de nombreuses défections au dernier moment malgré l'engagement pris par certains délégués.

Les quatre sessions décentralisées de sensibilisation sur les questions d'habitat et d'urbanisme des Gens du Voyage ont mobilisé plus de 80 bénéficiaires à Nantes, Avignon, La Houssaye en Brie et Annecy-le-Vieux. Elles ont répondu à l'objectif de mettre à jour les connaissances des voyageurs à l'occasion de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions au 1^{er} octobre. La souplesse de l'organisation mise en place a permis de répondre au mode de fonctionnement des voyageurs et peu de désistements ont été enregistrés. Le thème retenu et les outils proposés ont par ailleurs appuyé la démarche d'interpellation des communes par l'ANGVC sur l'habitat des gens du voyage. Toutefois, la technicité de connaissances complexes, difficilement assimilables, n'a pas permis de dégager une dynamique de mobilisation d'acteurs locaux sur ces questions. Il sera nécessaire de poursuivre un effort de formation de quelques personnes ressources qui serviront de relais locaux dans les départements visités, voire d'organiser une seconde session de sensibilisation pour rencontrer les voyageurs qui n'avaient pu obtenir une place.

Deux sessions n'ont pu être menées en Haute-Saône et dans l'Hérault, pour raison du manque d'adhésion au projet pour l'une et pour raison de santé de l'intervenant pour l'autre. Cette dernière est reportée au premier trimestre 2008.

CONCLUSION

L'année 2007 s'est traduite par une visibilité accrue de ce qu'elle fait auprès des familles: un soutien juridique ou une médiation, des formations en région au plus près des bénéficiaires, un guide pratique riche et utile en informations, un colloque qui assoit sa notoriété auprès de ses partenaires.

Même s'il serait souhaitable de faire mieux encore en matière de communication, le Conseil d'administration et le Bureau ont permis un bon fonctionnement de l'association. La Présidente s'est impliquée pleinement et de façon responsable dans sa mission et a assuré un suivi permanent des actions de jour en jour.

Le bulletin de liaison, qui informe régulièrement les adhérents des actions de l'association, est plus que jamais un lien avec les familles qui apprécient les informations fournies.

Tout ce travail a été récompensé par une augmentation sensible du nombre d'adhérents.

En 2008, la sensibilisation en région sur les questions d'urbanisme et d'habitat sera encore développée par des **formations décentralisées** dans de nouveaux départements. Dans deux départements, l'ANGVC dispensera une formation intensive pour former des relais locaux sur ces questions.

Il sera également question de réfléchir à l'avenir des jeunes voyageurs. En matière de scolarisation dans le secondaire, de **formation professionnelle**, mais aussi les aider à obtenir une aide pour passer le **permis E**, si important dans la vie des voyageurs.

Enfin, 2008 sera une année cruciale de citoyenneté avec l'élection des nouveaux maires des quelques 36500 communes de France. L'ANGVC, s'inscrivant dans une dynamique de dialogue, ne manquera pas l'opportunité de sensibiliser les équipes municipales à la prise en compte sans discrimination de tous les citoyens !